

2021-12-02/13 Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 - Budget de la commune

2021-12-02/14 Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 – Budget du port

M le maire, après analyse de l'état des finances de la commune, nous sommes très inquiets quant à votre aptitude à gérer celles-ci avec rigueur.

Et même si cette délibération vous limite à n'engager des dépenses que celles inscrites au budget de l'année précédente, nous n'avons pas confiance en votre sincérité

Nous voterons contre cette autorisation.